

# Interview de Nathalie Arthaud

## *Quels sont les arguments clés de votre programme en matière d'enseignement supérieur et de recherche ?*

**Nathalie Arthaud :** Je condamne le fait que l'ESR ait été engagé dans une course désastreuse au désengagement financier de l'État, que le gouvernement soit de gauche ou de droite. Sous prétexte de rendre les établissements « autonomes », la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU ou loi Pécresse), adoptée en 2007 sous le gouvernement Fillon-Sarkozy, a tout simplement dépouillé du financement public nécessaire les 83 universités du pays. Quelques années après que cette loi est entrée en vigueur, certaines universités sont incapables de boucler leur budget et sont placées sous tutelle publique, d'autres font face à de graves difficultés financières. Et si cette loi n'a pas été remise en cause par le gouvernement de Hollande, c'est que le mot d'ordre de tous les gouvernements, c'est de faire des économies. Car les caisses publiques sont vides. Mais si elles sont vides, c'est qu'ils les ont mises au service du grand patronat. Les banques ont été sauvées par les deniers publics de la catastrophe qu'elles avaient déclenchée en spéculant en 2007-2008. Les grands groupes de l'industrie ou du commerce ont été également servis par toute une série de mesures d'exonérations fiscales ou de subventions directes pour les aider à développer leurs profits. Au final, il y a dans ce pays 9 millions de pauvres et les profits des entreprises du CAC 40

dépassent pour 2016 les 75 milliards d'euros (dont les trois quarts iront aux actionnaires). Pas étonnant qu'en cette période de restrictions budgétaires, 21 milliardaires possèdent autant que 25 millions d'habitants. Alors il n'est pas surprenant que la question centrale des moyens, financiers et humains, accordés à l'éducation comme à l'enseignement supérieur soit une question cruellement absente des politiques gouvernementales. Car au-delà de tous les prétextes fallacieux invoqués pour justifier les différentes « réformes » entreprises depuis des années, leur seule motivation véritable tient à la volonté gouvernementale de diminuer l'investissement de la collectivité dans le domaine éducatif. On nous abreuve de la « réforme des collèges » ou des « rythmes scolaires » ou de « mixité sociale » ou « de liberté et d'autonomie » pour faire passer en contrebande les fermetures de classes, les fermetures de collèges, la diminution des postes quand ce n'est pas la précarité, comme c'est le cas en particulier dans l'enseignement supérieur. Pour illustrer cette précarité, les syndicats en sont réduits à réclamer que si un CDD a été jugé comme compétent pendant six ans, il doit logiquement être prolongé en CDI... six ans ! Alors je comprends parfaitement qu'ils se soient associés à la Journée mondiale d'action contre la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche qui a été organisée le 15 mars. Il faudra une mobilisation bien plus importante et générale pour revenir sur tous ces reculs et faire en sorte que l'éducation passe avant les dividendes des actionnaires. Avec toute ma solidarité, recevez mes salutations syndicalistes.